

Tout le Plateau

FACE AU
PROMOTEUR
ÉOLIEN

fait bloc



150 m de
haut, tu
te rends
compte ?



Association pour la Préservation des Paysages Exceptionnels du Mézenc

« Le parc éolien des Deux-Plateaux »,
qu'il a dit le promoteur...



Il a dit : « un parc » ?

C'est juste une façon de parler, pour ne pas effrayer les gens : en fait, c'est une **CENTRALE EOLIENNE !!**

Le promoteur, il ne connaît pas le Plateau : il n'est pas d'ici : il est breton... il est venu, il y a 6 ans juste pour voir et depuis il prépare en douce son projet de Centrale éolienne. En décembre 2016, il a déposé son projet à la préfecture

tout vendeur de bien immobilier doit annoncer qu'il y a un projet éolien sur le territoire... c'est pas bon pour notre patrimoine ça ...

Il y a bien eu quelques délibérations du conseil municipal ?...

Il n'y a pas eu de concertation et la Communauté de communes n'a même pas été consultée

Et on est en « **ZONE BLANCHE** » c'est-à-dire dans une zone interdite aux éoliennes industrielles !!
Normal : on est dans le périmètre de la zone des Paysages Exceptionnels du Mézenc.
En 2012, le Préfet de Région a classé la plus grande partie de la commune en "zone blanche interdite à l'éolien industriel"...



Tout ça, alors que la production éolienne représente 4,3 % de la consommation française ! Sources officielles ! En plus, les exportations françaises d'électricité sont de 13 à 17 % de la consommation selon les années ; le Réseau de Transport d'Electricité dit qu'on a exporté 8,3 % seulement cette année à cause de l'arrêt de certaines centrales nucléaires ...
Alors ça revient à dire qu'on produit de l'éolien pour exporter !

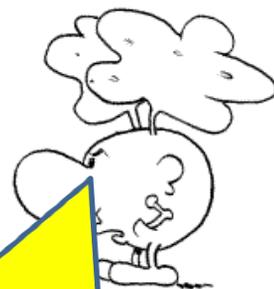
La société Quénéa, installatrice d'éoliennes industrielles menace-t-elle notre territoire ?



A St Agrève , il y a déjà une centrale éolienne : en 2015, le 16 décembre, il y a eu un débat à la mairie sur « quelles énergies renouvelables à développer? » ; eh bien, tu sais : **ils ont tous refusé l'éolien industriel. Ça veut bien dire que quand on sait ce qu'est l'éolien industriel on n'en veut plus !**

depuis 2010, des éoliennes de 120 mètres de haut sont visibles sur la route des Estables au-dessus de la forêt de sapins. Quand on passe en voiture au lieu-dit, « Tenson », on perçoit bien la puissance sonore : 104 décibels déclarés par le fabricant.

Dans le petit village de Freycenet-la-Tour, les résidentiels sont partis. Et pour les habitants qui restent, c'est une grave division entre les pro et les anti



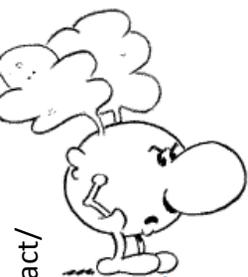
Il y a bien quelques retombées financières, mais elles échappent en partie à la Commune ou aux communautés de communes (3 à 4% de la subvention publique seulement pour la collectivité!) ; c'est bien peu notamment par rapport aux coûts cachés liés à la perte d'attractivité touristique et à la perte de valeur de l'immobilier que les tribunaux ont reconnue

QUENEA, une SARL au capital de 100 000 € partenaire d'une société Japonaise Kyocera ... on ne connaît ni sa part d'emprunt dans l'investissement et ni la rentabilité escomptée.

- 2000 à 2500 tonnes de béton et ferraille par socle d'éolienne enterrée à jamais dans le sous-sol... ,
- détournement des sources, paysages massacrés
- des hectares de forêts perdus, l'agriculture abandonnée,
- des déchets de boues radioactives dans le fleuve jaune avec le travail des enfants chinois pour produire des terres rares nécessaires à la fabrication des moteurs d'éoliennes



En haute altitude,
en hiver surtout et au
coucher du soleil, les
ondes sonores sont
perceptibles sur de
très grandes distances



le syndrome éolien commence à être connu partout. En France et partout dans le monde et en France, des collectifs de victimes des nuisances vibro-acoustiques se constituent.... Des éoliennes commencent enfin à être démantelées

Ces sons basses fréquences qui donnent des migraines et réveillent la nuit...

« Nous n'héritons pas de la Terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants »

Pour le bien-être des générations futures, dites **NON** à l'éolien industriel dans notre beau pays !

